

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2017**

Le conseil municipal de TREFLEZ s'est réuni en session ordinaire à la mairie le vendredi 19 mai 2017 à 18 h 30 sous la présidence de François ANDRE, maire.

Absent excusé : Jacky PEDEN.

### **DENOMINATION DES VOIES COMMUNALES**

Jean Paul CORRE, 1<sup>er</sup> adjoint, a rappelé au conseil que la commune s'est engagée auprès de La Poste, afin de faciliter la distribution du courrier, à dénommer l'ensemble des voies communales, d'une part, et à apposer des numéros sur l'ensemble des maisons de la commune, d'autre part. Les services de secours, pompiers, SAMU ont la même démarche dans le but d'accélérer leurs délais d'intervention. De nombreuses heures de travail en concertation avec La Poste ont permis d'aboutir au projet présenté au conseil.

Les principaux changements concernent la délimitation des voies hormis quelques nouvelles dénominations, essentiellement en agglomération (rue du Menhir, hameau de Bel Air, Le Toupet, place d'Armor, route de Lesneven, route de Plouescat....) pour corriger ou préciser des homonymies, des dessertes différentes pour des mêmes dénominations, voire des imbrications des quartiers les uns dans les autres (ex. Le Toupet : rue et impasse ; Guevren : rue, impasse et place ; Goulannou, Cosquer...)

Quant à la numérotation elle est reprise intégralement. Selon les lieux, elle est réalisée en numérique ou métrique afin de permettre une évolution plus aisée pour intercaler de nouvelles constructions.

Les agents communaux se chargeront, dans les prochains mois, de mettre en place toute la signalisation correspondante.

Pour les quartiers, voies, maisons concernés, il sera conseillé de conserver l'adresse actuelle en y adjoignant la nouvelle dénomination ou le nouveau numéro.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a validé le projet présenté dans son intégralité.

Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture de l'accueil.

### **HAUT LEON COMMUNAUTE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable sur le rapport d'activités de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges de H.L.C., présenté par Antoine LHERITIER, membre titulaire de cette commission.

M. le Maire a également informé le conseil des conséquences du transfert de compétence « Plan Local d'Urbanisme » effectif depuis fin mars.

### **ADHESION A MEGALIS BRETAGNE**

Le conseil municipal autorise le Maire a signé une convention avec le Syndicat Mixte MEGALIS BRETAGNE pour le transfert sécurisé des pièces administratives et comptables vers la Préfecture et le Service des Finances Publiques.